

CSE ordinaire 29 juin 2023

Bilan HSCT et Location du L48

Le L48 sera mis en location pour une durée de 7 ans.

La société extérieure partenaire pourra ainsi installer des moyens d'essais électriques. Une partie des essais réalisés loin de Lardy en schéma 4 seront ainsi rapatriés sur le site.

Renault engage les travaux fin 2023, la société installerait ses moyens d'essais en 2024, le début de mise en exploitation est prévu pour le dernier trimestre de 2024.

Les effectifs de Lardy à fin mai s'élèvent à 741 CDI en activité.

La direction nous a informé que le transfert dans Ampère est décalé au 1^{er} novembre 2023, estimant que les bonnes conditions ne sont pas encore réunies...

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter vos élus CFE-CGC.

Contact

SECTION SYNDICALE RENAULT LARDY
API : FR CTL L71 0 02
Tél : 01 76 87 73 07
Mail : cfecglardy@orange.fr

Lors du CSE du 29 juin, la direction a présenté le bilan HSCT du trimestre, le dossier Cram-If ainsi que le projet de location du bâtiment L48. Ces deux derniers sujets ont été soumis à une information & consultation.

Après avoir rassemblé les équipes de la DEA-M au L55, L26 et L49, la direction continue de dérouler son plan stratégique afin de pérenniser et spécialiser le site de Lardy autour des activités électriques du Groupe. Afin de ne pas investir seule pour faire face au développement de l'ensemble de la gamme des E-GMP, la direction a présenté son projet et prend la décision de louer le bâtiment L48.

Commentaire CFE-CGC : Economiquement, nous pouvons comprendre ce choix, préférable à une fermeture ou à une destruction du bâtiment, comme cela a pu se faire sur d'autres sites. En revanche d'un point de vue syndical, la CFE-CGC aurait préféré l'option de nouvelles activités Renault réalisées par des Renault. Souhaitant que ce partenariat d'une durée peu commune de 7 ans contribue à l'essor et la pérennité du site dans ses activités électriques, les élus CFE-CGC ont donné un avis favorable.

Bilan HSCT :

A fin mai il y a eu 5 accidents contre 12 à fin mai 2022, 1 accident de trajet s'ajoute à ce bilan.

Commentaire CFE-CGC : Ces bons résultats doivent perdurer. Restons vigilants sachant que la majorité des accidents sont liés au déplacement à pied, ou dans les escaliers.

Programme de Prévention des Risques Professionnels et ristourne CRAM-IF :

La CFE-CGC a rappelé le cadre des incitations financières accordées par la CRAM-IF. Ces incitations financières communément appelées Ristournes CRAM-IF, sont accordées aux établissements qui ont pris des mesures susceptibles de diminuer la fréquence et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles et/ou des accidents du trajet. Comme souvent ces dernières années, nous avons pu constater des actions hors sujet n'ayant comme intérêt que d'épaissir le dossier...

Commentaire CFE-CGC : Conscients des actions et du travail réalisés en 2022, pour autant nous constatons toujours des manques récurrents de concertation entre les différents acteurs et les partenaires sociaux donnant le sentiment que chacun travaille pour son pré carré et pouvant conduire à des réalisations ubuesques. Les élus CFE-CGC ont donné un avis défavorable.

Commission de proximité DEA-T du 15 juin 2023

Le plan d'investissement a été présenté afin d'assurer le développement des projets du Line-Up à savoir les moteurs 6AM (en cours), 6AK et E7A demain ainsi que les batteries BCB, XDD, DZ110 et FlexiVan. La France représente 95% de l'investissement, dont 71% pour le site de Lardy.

Ci-dessous les principaux projets en cours ou en développement :

- Upgrade Banc Batterie (Performance)
- 2 bancs batterie Walkin'Chamber en cours de développement
- 2 nouveaux bancs batterie d'ici mi-2024 soit un total de 5 bancs sur Lardy.
- Laboratoire Chimie batterie
- 5 bancs électronique de Puissance
- 1 banc GMP électrique
- Banc E-Axle pour 2025 (modification du banc GMP du L9 pour fin 2024)
- Borne de charge rapide (y compris dans les bancs)
- Mise à niveau du BÀR6 4x4 pour les VE.

En ce qui concerne le stockage et la gestion des batteries VE, une rationalisation du capacitaire au plus près des moyens d'essais et la création de 4 zones tampons au L39 ont été réalisés. Durant cette année, la capacité de stockage passera de 8 à 32 emplacements de 4 batteries de 500kg.

Commentaire CFE-CGC : Il est indispensable que le site dispose d'un stockage rationnel et sécuritaire des batteries, dont le nombre, volume et la masse ne cesseront de croître. La CFE-CGC le demandait depuis longtemps et continuera de suivre ce sujet notamment en ce qui concerne les flux et circulation autour du L39.

E-Lardy du 22 juin 2023

La direction a présenté le line up avec l'arrivée de nombreux véhicules, E-motor, Electronique de Puissance et batteries. Après le creux de charge en 2022, l'activité R&D augmente avec un pic en 2024. Afin d'assurer le développement des activités électriques, le plan d'investissement a été détaillé concernant les bornes de charges, les bancs à rouleaux, les bancs e-Axle /e-Motor, les bancs Electronique de Puissance et les bancs batteries.

Un projet de réhabilitation du L14/L15 est en réflexion afin d'accueillir 6 BME (eMotors), 4 Bancs Electronique de puissance, et 3 bancs Réducteurs afin d'assurer les essais de développement des différentes versions du prochain moteur E7A.

Commentaire CFE-CGC : Les investissements et l'augmentation de la charge sont des aspects positifs pour le site de Lardy et ses salariés. Renault investit également sur des moyens électriques Renault sur notre site. La CFE-CGC demande à ce que ces bancs soient exploités par du personnel Renault.

La CFE-CGC a remonté l'inquiétude du terrain quant aux ressources disponibles en interne pour y faire face. De plus, la mise en œuvre de l'entité Ampère ainsi que le décalage de la norme EURO 7 sont des éléments engendrant des inquiétudes et contraintes supplémentaires à ne pas négliger.



Besoin d'informations ?

Flashez le QR code

ou

faites votre demande sur la messagerie « cfecglardy@orange.fr »